BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

James A. Pons à Elbe M. Schriefer; Albert Silver à Louisa Kozemer; Louis J. Rareshide à Mattie E. Smith; Wm S. Haynes à Mary Jane Taylor.

NAISSANCES

Mmes Alcide Perossier, une fille; Alphonse Bertonière, une fille; Guiseppe Di Gregoglio, une fille; Geo Cook, un garçon; Aug. E. Turner, une fille; Robt E. Rougelot, un garçon. Emile Gonzales, un garçon; S. Comiskey, une fille; Wm H. Lockhart, une fille; John C. Rousseau, un garçon; Robt J. Morris, un garçon.

DÉCES.

Vve Mary Victor, 67 ans, Hôpital de Charité; Amelia Cado, 23 ans, 720 St-André; Frank Gintaus, 37 ans, 2041 St-Claude; Walter C. Dufour, 23 mois, 744 S. Génois; Vve Wm Grandjean, 42 ans, 2437 Bayou; Nellie Geraci, 22 ans, Hôtel Dieu; Lee Oppenkinsky, 34 ans, Hôpital de Charité; H. W. Brown, 56 ans, No 1922 rue Perdido; Victoria Stewart, 33 ans, 922 Huitième; Hasel D. Mult, 6 mois, 3143 Chippewa; Gertrude Harper, 8 ans, Hôpital de Charité; Mary Pinto, 2 mois, 6139 Dauphine; Edmond Jones, 61 ans, 2111 Calhoun; Rosalie Merenton, 4 mois, 716 Français; Marie Rivers, 71 ans, 1936 St-Philippe; Camille Mitchell, 23 ans, 1731 Orléans.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme Edward Cook va son époux, séparation de corps et de biens.

Succession ouverte:

Mme Johana Fleming.

Demandes d'interdiction:

John Lyons, Mme Pauline Robbins.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Bill Williams, vol avec effraction; Chas Esnard, Dora Esnard, diffamation; Alfred Randoll, Lucy Ivory, actes de violence; Chas et Dora Esnard, menaces; Peter Baker, menaces et larcin; Jeanette Cassar, Ida Warner, actes de violence et attaque à main armée.

Affaires abandonnées:

Louis Smith, blessure; Joseph Inron, blessure; Peter Marshall, abandon du foyer conjugal.

Trouvés coupables:

Oliver Sheen, George Warner, actes de violence.

Condamnation:

Emile Fernandez, actes de violence. $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Gilbert O. Betgeron à McLellan Realty Co., portion, Oak, Short, Plum et Fern, $2,300.

François G. Fournique et al, à Henri Fourmique, intérêt, etc. portion, St Philippe, Tonti, Rochebleve et Ursulines; terrain, Lepage, Crête, Broad et Bayou, $4,160.

Le même à Pierre Descorps, terrain, Lapeyrouse, Miro, Galvez et Onzaga, $1,575.

Theo H. Funck à Peter W. Nussbaum, terrain, Roslère, Gayoso, Aubry, O'Reilly et Chemin Gentilly, $750.

Wm C. Shanks à Samuel E. Flanagan, portion, Hagan, Bell, Moss et DeSoto, $3,400.

Mathew F. Jordon à August Renner, terrain, Short, Fern, Hickory et Cohn, $2,100.

Greater N. O. Homestead Assn. à Richard W. Ortte, terrain, Panola, Dante, Sycamore et Cambronne, $500.

Henry Lehman et al à Thos Kelly, terrain, Vermont, St-David, St-André et Duffossat, $3,000.

FAITS DIVERS.

Retour du congressiste Broussard

Le congressiste Robert F. Broussard est rentré de Washington, hier matin par voie du Louisville Nashville, et est reparti presque immédiatement pour Amite, où dans le courant de l'après midi il a prononcé un discours à un meeting démocratique.

M. Broussard s'était rendu à Washington, à la fin de la semaine dernière, afin d'avoir un entretien avec le président Taft, au sujet de la station navale de la Nouvelle Orléans.

Il a longuement exposé les raisons qui militent en faveur du maintien de cette station et le président après l'avoir écouté avec intérêt a promis qu'il s'occuperait de la question.

M. Broussard espère que cette démarche aura d'heureux résultats.

Inventaire de succession.

L'inventaire de la succession d'Henry J. Laux, récemment décédé, a été enrégistré hier à la Cour Civile de District.

Le total de cette succession s'élève à $23,564.12, somme qui se subdivise comme suit:

"Argent comptant, $1,020 34; actions diverses, $6,603 50; meubles, $86; intérêt dans la maison Appel et Laux, $4,462 28, propriétés foncières, $4 000, un tiers de la plantation Bohemia, paroisse Plaquemines, $7,000.

Le nègre Richards est reconnu coupable.

Sabre Richards, le noir accusé d'avoir pénétré dans le domicile de Mme E. L. Morel, 1630 rue N. Broad, dans l'intention d'y commettre un delit, a été traduit en jugement hier matin devant la Cour criminelle de District présidée par le juge Baker.

Après des débats d'une courte durée, le jury a rendu un verdict affirmatif par 9 voix contre 3.

Richards s'était introduit clandestinement dans la demeure de Mme Morel un soir du mois d'avril et surpris par cette dernière avait tenté de l'étrangler.

Les cris de Mme Morel avaient mis le malfaiteur en fuite, cependant avant de quitter la maison il avait encore eu l'audace de mettre le feu à deux lits.

ACCIDENT.

Mme Charles Montegut, demeurant rue Congrès 1027, a été victime d'un accident hier soir qui lui coûtera probablement la vie. Il paraît qu'elle rentrait du linge dans une armoire en sa demeure lorsqu'un revolver qui se trouvait sur une des étagères est tombé à terre et l'arme a fait explosion. La balle l'a atteinte au côté droit, lui traversant la poitrine. Elle a été transportée à l'hôpital dans un état critique.

Insolation.

Hier après-midi vers trois heures et demie Pierre Rouanet, un jardinier âgé de 26 ans, demeurant rue St-Pierre 1926, a été frappé d'insolation alors qu'il travaillait en la demeure de M. Arthur Brugier, à l'angle des rues Columbus et Broad. Il a été secouru par les étudiants en médecine.

VENEZ LOUEZ
J. C. DENIS

Enfants mordus par des chiens.

L'extrême chaleur qui règne ces jours-ci semble avoir un effet pernicieux sur la gent canine, car il ne se passe pas de jour sans que ne soient signalés de nombreux cas d'enfants mordus par des chiens errants.

Hier il y en a eu cinq.

Edna Hartman, une fillette de 5 ans, demeurant rue Taine, a été attaquée devant son domicile par un dogue de forte taille. Aux cris poussés par l'enfant l'agent de police Fisher accourut et fut assez heureux pour abattre le chien d'un coup de revolver.

Philipe Harmeyer, 14 ans, en passant dans la rue Atlanta a été grièvement mordu à la jambe par un chien "collie." Le blessé a été transporté à l'institut Pasteur. Dans le courant de l'après-midi trois autres cas semblables ont encore été signalés à la police.

Comparution de Bill Williams.

Le nègre Bill Williams, arrêté mercredi par le capitaine Coman sous la prévention d'avoir pénétré par effraction dans la demeure de Mme Eugène L. Morel, 1630 rue Nord Broad, a comparu hier matin, devant la seconde cour criminelle de cité.

Mme Morel, principal témoin à charge, a positivement identifié le prévenu en dépit de ses vives dénégations.

Williams a été renvoyé devant la cour criminelle de district sous une caution de 500 dollars.

Vente par le shérif civil.

Plusieurs propriétés dont la vente avait été ordonnée par autorité de justice ont été mises aux enchères par le shérif civil de la paroisse d'Orléans, hier matin, à la Bourse des Propriétés Foncières.

Les ventes qui ont été effectuées par le shérif sont les suivantes:

Immeubles portant le No 1410 rue du Canal, prix d'adjudication 9,000 dollars; 1419 rue Gasquet, $2,275; 1427-29 rue Gasquet, $2,210; sept terrains, carré Indépendance, entre les rues St-Roch et Espagne, $3,650; cottage double, 3541-43, Avenue de Paris, $1,700; 126-128 rue Howard, $1,900; terrain adjacent au cimetière de la Métairie, $21,500.

VOL.

De l'argenterie d'une valeur de $145 a été volée ces jours derniers dans la demeure de J. C. Lyons, avenue St-Charles, 1521.

Les voleurs sont entrés dans la maison au moyen d'une fausse clef.

Autre vol.

Pendant l'absence de Rexford Lincoln, hier matin, un voleur s'est introduit dans sa demeure, rue Lowerline, 823, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $85.

NOYE.

Joseph Lestelle, âgé de 17 ans, domicilié rue St-Maurice 424, s'est accidentellement noyé dans le fleuve hier après-midi vers quatre heures. Il se baignait au pied de la rue St-Maurice lorsqu'il a été pris d'une crampe. Son corps n'a pas été retrouvé.

HOTEL DE VILLE.

Le maire Behrman déléguera le surintendant Earl, de la Commission des Egouts et de l'Eau, à l'Exposition d'Agriculture qui sera tenue à Chicago du 18 novembre au 9 décembre.

Pendant son séjour à Chicago, M. Earl fera une conférence sur le système de drainage à la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Conformément à la loi No 224 de 1910, avis est par le présent donné que par un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 5 juillet 1911, enregistré dans le bureau des Transferts, livre 243, fol. 366, j'ai acheté de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour les taxes non payées de l'année 1909, mentionnées au nom de E. A. Carrère Company Limited, la propriété suivante:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 787 borné par les rues Solemon, Bendin, Banks et Hennessey, et mesurant 30 pieds de face à la rue Solemon sur 114 pieds 10 pouces en profondeur.

ERNEST A. CARRÈRE.

11 août—11 16 23

COMMENT GRACE BENSON DEVINT CÉLÈBRE POUR LA BEAUTÉ DE SES MAINS ET DE SES BRAS.

PRESCRIPTION GRATUITE QUI PEUT ETRE PREPARÉE CHEZ SOI SANS FRAIS.

Grace Benson, célèbre pour la merveilleuse beauté de ses mains et de ses bras a dit dans une récente interview: Si je pouvais faire connaître à toutes les femmes la prescription qui a tant fait parler de mes mains et de mes bras chacune d'elle pourrait rendre ses mains et ses bras aussi beaux que les miens. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de donner ma recette gratuitement au monde entier. Elle aidera tout autant les femmes à améliorer leur apparence "personnelle". Quand je lui demandai si elle me permettrait de publier la prescription, elle répondit promptement: "Certainement trop heureuse que vous le fassiez." Se tournant vers un pupitre elle l'écrivit sur une feuille volante et me la tendit. La voici: Allez à n'importe quelle pharmacie faites vous donner une bouteille vide de deux onces, aussi une bouteille d'une once de Kulux Compound. Versez tout le contenu de la bouteille de Kulux dans la bouteille de deux onces, ajoutez le quart d'une once de witch hazel, puis remplissez d'eau. Appliquez soir et matin." Elle ajouta: "Cette prescription rend la peau transparente et fait disparaître toutes les défectuosités, telles que les rousseurs, hâle, taches causées par le soleil, rudesse et rougeur. Une seule application produit une transformation merveilleuse." Quand des cols bas sont portés elle peut être appliquée au cou avec les mêmes résultats surprenants. Elle est absolument inoffensive, et ne rendra positivement pas la peau veine.

DECES.

LESTELLE—Décédé le 10 août, à 3 heures p. m., Agé de 16 ans et 11 mois, JOSEPH LESTELLE, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances des familles Lestelle, Carambat et Colomy sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 11 août 1911, à 4:30 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 424 rue St-Maurice.

Enterrement au cimetière St-Vincent de Paul, rue Louisa.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

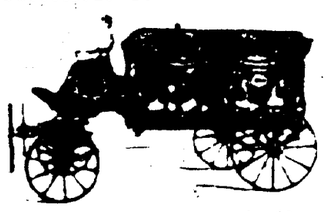

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

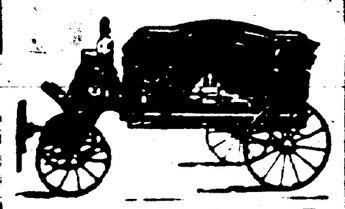

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Ed Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 468

AVIS SPECIAL

Notice is hereby given that application is being made for a duplicate title in the name of David Hadden, for lot No 38 Magnolia avenue, in Cypress Grove Cemetery.

11 août—11 15 20

"NE SOUFFREZ PAS"
De la Chaleur lorsque vous pouvez faire une promenade de 25 milles sur le STEAMER
Belle of the Bends
—POUR—
15c Aller et Retour 15c
Part tous les Mercredis à 8 h. p. m. et tous les Dimanches (deux promenades) 3 et 8 h. p. m., du pied de la rue du Canal.
21 juil—1m—Ven Dem Mer

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Auclair, Pierre Alphonse
Agar, Jean Albert
Amigues, Henri
Alloucherie, Benoit Joseph
Bordenave-Cazalet, Jean
Bourad-Hau, Jacques
Barroul, Julien
Boubs Hermann, Jean Louis Simon
Barry, Alexis
Belledent, Alexandre Henri
Baylot, Isidore Alexis
Béjottes, Auguste Louis
Caire, Félix Antoine
Cabanne, Pierre Aimé
Canguilhem, Jean Marcel
Capdevielle, Blaise Marie Ferdinand
Cazenave, Léon Arnaud
Cazenave, Joseph
Camaille, Emile Florent
Casabianca, Marius
Cazenave, Comte Léon Julien
Decretté, Alfred
Dupuis, Ernest Marie
Dupalet, Jean Baptiste Léon
Dupin, George Pierre
Dubos, Eugène
Escudé, Augustin Théodore
Fenasse, Bernard
Francony, Joseph
Fraise, Jean Pierre
Heller, Eugène
Jaeker, Auguste
Johanet, Joseph Bernard Denis Edmond
Gadonneix, Léonard
Livoreille, Léon Marie
Labaille, Auguste
Labourie, Bernard
Loustalot, Jean Félix
Lassalle, Albert Georges
Lestreman, Jean Baptiste
Lavie, Justin
Lavie, Eugène
Larroque, Jean Louis
Lendresse, Charles Edmond
Marcoz, Pierre Paul
Mouton, Charles Alexandre.
Malégarie, Auguste
Prouet, Constant Hyppolite
Pisson-Lahonda, Pierre André
Poey, Maurice
Puyoulet-Debat, Jean Pierre
Pierret, Constant
Purel, Jules Emile
Rougé, Albert Jean
Renard Philibert Théodore
Riche, Jules Védaste
Rouset, Raymond
Séré-Ligé, Jean
Sarramajou, Pierre
Thèze-Lassus, Joseph
Vergez, Jean Bertrand
Weill, Edmond George
Willems, Jules Henri
Wolff, Charles

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 30 Avril 1911
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park, dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.
16 avril—1an

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville.
Steamer LOUIS DOLIVE.
A partir du 21 mai, quittera le Fort Espagnol à l'arrivée des chars des rues Canal et Esplanade.
Tous les jours excepté le Mercredi et le Dimanche, départ de 3:45 p. m.
Pour le voyage de retour quittera Houltonville tous les jours à 5 a. m.
EXCURSIONS
Dimanches et Mercredis à l'arrivée des chars de 7:45 a. m.
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Houltonville, Riverside Park.
Tous les bateaux font la connexion à Mandeville avec la ligne des chars électriques allant à Covington et Abita Springs.
St. Tammany Steamship Co.
Phones Main 212 et 1708.
18mai—4m

Excursion Gratuite AU TEXAS.

OFFERTE AU PUBLIC.

Quand Stephen F. Austin "The Father of Texas" fit son premier contrat avec le gouvernement du Mexique en 1824, et s'engagea à amener 300 familles dans le vaste domaine du Texas, il reçut en paiement de ses services une concession de 250,000 acres de terres choisies parmi les meilleures de ce pays merveilleux.

De cette immense étendue, il choisit 30,000 acres au bord du "Chocolate Bayou" pour y établir sa propriété personnelle, son "ranch": ce choix fut déterminé non seulement par la richesse et la fertilité incomparable du sol, mais aussi par la proximité du Golfe du Mexique, qui permettait de pouvoir, par l'emploi du "Chocolate Bayou", qui a une profondeur moyenne de 25 pieds, expédier dans le monde entier les produits de cette propriété, qui, maintenant, est connue sous le nom de "Chocolate Bayou Orange and Fig Orchards". C'est cette propriété, dont nous mettons en vente maintenant la seconde division, que nous vous invitons à venir visiter avec nous.

Cette seconde division sera morcelée par lots de 5 acres chacun qui seront vendus avec des conditions de paiement telles que tous pourront devenir acquéreurs d'au moins un lot. La compagnie n'exige en effet, qu'un premier paiement de 200 dollars par lot et ensuite des versements mensuels de 20 dollars jusqu'à concurrence du prix d'achat; de plus la compagnie (capital versé $1,500,000) PLANTE à ses FRAIS, en oranges ou en figuiers, suivant le désir de l'acquéreur, chaque lot acheté et pendant une période de trois ans entretient à ses frais les dits orangers ou figuiers, de plus, dans chaque lot, un espace suffisant est réservé pour y bâtir la résidence du propriétaire et les dépendances. Au bout de ces trois années le terrain alors en plein rapport est livré à l'acheteur, qui n'a plus alors qu'à continuer à faire fructifier sa propriété, soit par lui même, soit par la compagnie, en payant une redevance proportionnelle.

Les oranges récoltées dans la propriété du "Chocolate Bayou" sont de l'espèce nommée "Satsuma Oranges", non seulement les plus douces et les plus juteuses de toutes les oranges, mais encore les plus précoces puisqu'elles mûrissent de 30 à 40 jours avant celles de la Floride et de la Californie, éliminant de cette façon toute compétition.

Pour donner une idée du merveilleux placement offert nous citerons de ces exemples pris entre mille.

Monsieur N. O. Stout, qui possède une propriété de 6 acres et demi près du "Chocolate Bayou" a vendu l'année dernière, d'arbres fruitiers une récolte lui rapportant $6,355.00, soit $979.00 par acre.

Monsieur P. I. Gill, de Leesville City, a des orangers de 10 et 14 ans, qui depuis des années déjà lui rapportent un minimum de $1,000 par acre.

Comme dit plus haut nous prenons soin de votre propriété pendant trois ans, et durant cette période vous faites vos versements mensuels sans quitter vos occupations. De plus au cas où vous seriez obligé par suite de maladie de ne pas continuer vos paiements la compagnie vous alloue libéralement le temps nécessaire.

A tous ceux qui veulent examiner personnellement ces terres avant d'en faire l'achat, nous leur offrons le Voyage Gratuit de la Nouvelle-Orléans au "Chocolate Bayou" et retour wagon-lit compris. Un spécial "Standard Pullman Sleeper" partira de la Nouvelle-Orléans pour "Chocolate Bayou", sur le "Frisco Line" le samedi 12 Août, et les billets permettront de rester six jours si vous le désirez. La compagnie prendra soin des excursionnistes et leur fournira "gratuitement, non seulement un splendide "Barbecue", mais encore des chaloupes à vapeur pour excursionner sur le magnifique et pittoresque "Chocolate Bayou", et aussi des attelages leur permettant de visiter ainsi les terrains sous tous leurs aspects et sans fatigue aucune.

Les personnes désireuses de profiter des avantages ci-dessus offerts et d'obtenir les détails complets sur cette excursion et sur les terrains qui en sont l'objet, peuvent s'adresser jusqu'à vendredi prochain à midi, au "European-Americain Agricultural Bureau" dirigé par Monsieur A. D'Avesne, 626 Audubon Building, Nouvelle-Orléans.

6 août—5f

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

SHUBERT
SELECTED MOTION PICTURES
DAILY MATINEE AND NIGHT, PRICES 5 AND 10
ENTIRE CHANGE PROGRAM SUNDAY TUESDAY THURSDAY

FORT ESPAGNOL
TOUS LES SOIRS
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA FUENTE
MYLA ALLEN
SAMPSON ET SAMPSON
PAIGE
TABLEAUX MOUVANTS
4 jun—

WEST END
TOUS LES SOIRS
MUSIQUE MILITAIRE DE TOUSO
TABLEAUX MOUVANTS
VAUDEVILLE D'UN ORDRE ELEVE
DIVERTISSEMENTS NOMBREUX
Bièges réservées 10c, en vente à l'avance à la cigarerie de Puerst & Kramer, 833 rue du Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END
T. TRANCHINA.....Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.
PRIX RAISONNABLES.
24 mai—3m

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU SURINTENDANT DE L'EDUCATION PUBLIQUE. — 27 juillet 1911.—Des EXAMENS COMPETITIFS pour postulants blancs pour certificats de grade de grammaire auront lieu à partir du LUNDI 28 AOUT 1911, à 8:30 heures a. m. dans les bâtisses de l'Ecole Normale, coin des rues Carondelet et Ste-Marie.

Des examens des postulants blancs pour certificats académiques auront lieu à partir du LUNDI, 28 AOUT 1911, au bureau du Surintendant des Ecoles, Bâtisse Municipale.

Des examens pour promotion des principaux et vice principaux auront lieu à partir du LUNDI, 28 AOUT 1911, à 8:30 heures a. m., au bureau du Surintendant des Ecoles Publiques, Bâtisse Municipale.

Des blancs d'applications peuvent être obtenus au bureau du surintendant des Ecoles, Bâtisse Municipale. Les applications doivent être en la possession du Surintendant le 19 août 1911.

J. M. GWINN, Surintendant.

1er août—3 sem

BUREAU DU TRESORIER DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1911

Par cet avis le public est prévenu que les taxes sur la Propriété Foncière pour l'année 1911 seront dues MARDI, le 1er août 1911 et seront délinquantes après le 31 août 1911.

Le taux pour 1911 est de 22 Mills.

La taxe de capitation est payable en cet temps.

Ce Bureau sera ouvert pour la vente des susdites taxes de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., excepté les samedis, quand il fermera à midi.

Pour éviter des délais, apportez avec vous reçus de 1910

OTTO F. SIEDE, Trésorier de la Ville.

30 août—30 12f

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Mme Edward Cook va son époux, séparation de corps et de biens.

Succession ouverte:

Mme Johana Fleming.

Demandes d'interdiction:

John Lyons, Mme Pauline Robbins.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Bill Williams, vol avec effraction; Chas Esnard, Dora Esnard, diffamation; Alfred Randoll, Lucy Ivory, actes de violence; Chas et Dora Esnard, menaces; Peter Baker, menaces et larcin; Jeanette Cassar, Ida Warner, actes de violence et attaque à main armée.

Affaires abandonnées:

Louis Smith, blessure; Joseph Inron, blessure; Peter Marshall, abandon du foyer conjugal.

Trouvés coupables:

Oliver Sheen, George Warner, actes de violence.

Condamnation:

Emile Fernandez, actes de violence. $20 d'amende ou 30 jours de prison.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Gilbert O. Betgeron à McLellan Realty Co., portion, Oak, Short, Plum et Fern, $2,300.

François G. Fournique et al, à Henri Fourmique, intérêt, etc. portion, St Philippe, Tonti, Rochebleve et Ursulines; terrain, Lepage, Crête, Broad et Bayou, $4,160.

Le même à Pierre Descorps, terrain, Lapeyrouse, Miro, Galvez et Onzaga, $1,575.

Theo H. Funck à Peter W. Nussbaum, terrain, Roslère, Gayoso, Aubry, O'Reilly et Chemin Gentilly, $750.

Wm C. Shanks à Samuel E. Flanagan, portion, Hagan, Bell, Moss et DeSoto, $3,400.

Insolation.

Hier après-midi vers trois heures et demie Pierre Rouanet, un jardinier âgé de 26 ans, demeurant rue St-Pierre 1926, a été frappé d'insolation alors qu'il travaillait en la demeure de M. Arthur Brugier, à l'angle des rues Columbus et Broad. Il a été secouru par les étudiants en médecine.

VENEZ LOUEZ
J. C. DENIS

AVIS.

Conformément à la loi No 224 de 1910, avis est par le présent donné que par un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 5 juillet 1911, enregistré dans le bureau des Transferts, livre 243, fol. 366, j'ai acheté de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour les taxes non payées de l'année 1909, mentionnées au nom de E. A. Carrère Company Limited, la propriété suivante:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 11, dans l'îlet No 787 borné par les rues Solemon, Bendin, Banks et Hennessey, et mesurant 30 pieds de face à la rue Solemon sur 114 pieds 10 pouces en profondeur.

ERNEST A. CARRÈRE.

11 août—11 16 23

Accident dans une mine.

Bochum, Prusse, 10 août.—Un ascenseur qui descendait ce matin dans un puits de la mine Hannibal, appartenant aux Usines Krupp, a été précipité dans le vide d'une hauteur de 300 pieds, par suite de la rupture d'un câble.

Il n'y a pas eu de tués, mais les quarante mineurs qui se trouvaient dans l'ascenseur ont tous été blessés.

Edition Hebdomadaire de "L'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le expédions sous bande dans nos bureaux contre paiement de 10 cts le numéro.

---

tite?.... demande-t-elle à Mme Dufour, ils seront contents tous les deux et vous serez tranquille.

—Oh! mon Pierrot ne me gêne pas, il est si doux; mais vous avez raison, cela l'amusera. Il est bon que les enfants en voient d'autres de leur âge.....

Allons, mon chéri, veux-tu que la dame l'emmène, elle te conduira auprès d'une gentille petite fille et vous jouerez ensemble?.....

—Moi veux bien, maman, dit le bébé, déjà consolé.

—Cela ne contrariera pas ces dames? . comment les nommez vous?

—Mesdames.... Ursin, répondit Annette après, s'être mordu la langue au moment de prononcer le nom de Belmont.

Elles sont sorties. C'est pour cela que je me sauve, vu que madame la.... maman ne rentrera pas de suite, elle va chez l'avocat au sujet de la lettre qu'elle a reçue de son.... de son neveu .... Des affaires de famille, quoi.

—D'héritage, peut être?

—C'est cela.... oh! pas gros, l'héritage.

Annette sortit en emmenant Pierre. Elle était rouge et s'essuyait la figure; la sueur lui perlait au front pendant qu'elle adressait de muets reproches à sa langue, qui ne savait pas se tenir tranquille.

Qu'avait elle besoin de conter ce que ces maîtresses faisaient ou ne faisaient pas.... N'avait-elle pas failli parler de Guy et de sa lettre, que la douairière était allée communiquer à Me Delange!

Elle ne pouvait donc pas se modeler sur Joseph et imiter sa réserve.

L'aurait il assez vertement tancée l'aristocratique serviteur, s'il l'eût vue tenant par la main le petit Dufour et s'il eût su qu'elle allait le présenter à Jeanne de Belmont comme camarade de jeu.

La fille d'un ouvrier, jouer avec la fille d'un duc!

Cette Annette n'aurait jamais le sentiment des convenances...

Il fut pourtant bien accueilli, ce compagnon, et il procura un joyeux réveil à la petite Jeanne qui ouvrait les yeux, au moment où la nourrice entrait.

Ajoutons que la bonne femme n'est pas à se repentir d'avoir réuni ces enfants de castes si différentes; le petit plébéien était doux et parfaitement élevé.

Irène, rentrée la première, en jugea de même, et n'adressa aucun reproche à Annette, au contraire.

Elle fut ravie de la gaieté de sa fille, vraiment trop solitaire, et caressa le petit Pierre en l'engageant à revenir.

—Si vous voyiez, fit la nourrice, combien cette petite Mme Dufour est aimable et comme il faut. Si elle le voulait, il n'y aurait aucun inconvénient à envoyer Jeanne chez elle, quand nous sommes toutes, comme aujourd'hui, obligées de sortir.

Lorsque Annette ramena Pierrot à sa mère, elle trouva celle-ci dans tout le coup de feu de son dîner et lui donna quelques conseils culinaires avant de s'en retourner préparer, de son côté, le repas du soir pour ses dames.

Elle est, avant de prendre congé, le temps de faire connaissance avec Mme Dufour mère, qui arriva de bonne heure; et ces respectables personnes échangèrent force civilités, se congratulant réciproquement d'entrer ainsi en relations.

Léon arriva à son tour et sourit à sa mère et à sa femme en train de se lamenter à l'unisson.

—Vrai, disait la concierge, ce n'est pas la peine de mettre des enfants au monde.... j'ai deux fils, n'est-ce pas.... eh bien, en voilà un à Cayenne et l'autre qui s'en va en Amérique; ma pauvre petite, je comprends que ce ne soit pas gai pour vous.

—Allons, allons, maman, interrompit soudain l'électricien, qui était entré sans sonner, ne pourrais tu remonter un peu le moral à Marie, au lieu de renchérir sur notre chagrin.

Tiens, regarde les yeux qu'elle a, gros comme le poing.... Est-ce encourageant pour moi, qui ai déjà tant besoin de me faire une raison.

—Ça va être moi qui fais pleurer ta femme, maintenant, reprit Mme Dufour piquée.

—Mais non, mais non, fit vivement Marie, il n'a pas voulu dire cela. Et puis, d'ailleurs, je ne pleure plus du tout, c'est passé, c'était nerveux et bête de ma part. Au contraire, je suis très contente.... Il va gagner de l'argent et se faire bien valoir aux yeux de son patron. C'est son avenir assuré dans la maison.

—Enfin, nous voici tous raisonnables et de bonne humeur, s'écria l'ouvrier.

Viens m'embrasser Pierrot.... As-tu reçu des nouvelles d'Etienne, maman?

—Oui, une longue lettre que je voulais même vous apporter et que j'ai oubliée sur ma table.... à moins que ce ne soit sur ma commode ou dans ma corbeille à ouvrage.

Il me dit des choses intéressantes sur les pays qu'il voit, sur le mal de mer qu'il a eu, sur des cocotiers dans lesquels il y a des perroquets qui sont là en liberté, comme, chez nous, les pierrots dans les pommiers. Est-ce assez curieux, hein?

Mais j'oubliais, il y avait sur son bâtiment des forçats qu'on emmenait là-bas, et parmi eux ce duc de Belmont dont tu m'as parlé.

—Le duc de Belmont, oh! le pauvre malheureux.

—Etienne me dit qu'il avait l'air si triste, que cela lui fendait le cœur de le voir.

Il paraît que les forçats ne sont plus connus par leurs noms, mais par des numéros. Cependant Etienne a appris par un matelot qui le savait, je ne sais pas comment, que c'était le duc de Belmont qu'il avait remarqué à cause de son air distingué. Il a même eu l'occasion de lui parler et de lui rendre quelques menus services.

—Dire qu'on a condamné un innocent, j'en suis convaincu.... Est-ce assez abominable! s'écria Lucien Dufour.

—C'est une horreur! renchérit la digne concierge.... Faut-il que les jurés soient bêtes. Ces hommes-là n'ont donc jamais vu que des gens du commun, pour ne pas avoir su reconnaître qu'un vrai noble ne pouvait pas s'être rendu coupable de la vilaine action qu'on lui reprochait.

Mais Marie Dufour interrompit les doléances de sa belle-mère et de son mari en annonçant que le potage était servi et on passa dans la salle à manger.

XI

UN RAYON DE SOLEIL

Irène, nous l'avons dit, donnait des leçons de piano aux élèves de l'institution Sageret.

Cela lui prenait une grande partie de la journée et ce travail n'était pas trop mal rétribué. Elle trouvait encore le temps de donner deux autres leçons très avantageuses qui lui avaient été procurées, celles-là, par Mme Delange, la mère de l'avocat.

Cette tâche avait d'abord semblé très dure à la jeune duchesse, puis, peu à peu, elle était devenue moins pénible: le professeur s'était intéressé aux progrès de ses élèves.

Mlle Sageret présentait au premier abord le type parfait de la maîtresse de pension, sèche, pointilleuse et quelque peu solennelle. Mais cette impression s'effaçait vite et après avoir parlé avec elle, on découvrait que sous son anguleuse enveloppe se cachaient des qualités de cœur très sérieuses et qu'elle était, en somme, une excellente personne.

La douairière, elle, souffrait horriblement toutes les fois qu'il lui fallait reporter son ouvrage et subir les observations et les reproches faites sans ménagement par des commerçants absolument dépourvus d'éducation et de délicatesse.

Courageuse, elle renfermait tout en elle-même et assurait à Irène que ce travail manuel était une distraction, ce qui eût été vrai, sans les rapports forcés et pénibles qu'elle avait avec ceux qui le lui donnaient.

Les des Tournelles n'avaient pu faire accepter à leurs amies le moindre secours pécuniaire, se heurtant contre un refus inébranlable.

Maître Delange n'avait pas été plus heureux, mais sa mère s'était activement employée à trouver de bonnes leçons à Irène et y était parvenue: ceci, la jeune duchesse l'avait accepté avec reconnaissance.

Les des Tournelles, retournés dans leurs terres, ne pouvaient rendre le même service et se désolaient de leur impuissance.

A continuer.